

Lettre à Monseigneur Jean Pelletier

Le 24 septembre 2007

Monseigneur Jean Pelletier
Chancelier du diocèse de Québec

Monseigneur,

Les derniers événements m'amènent à venir rétablir la vérité sur des insinuations trompeuses que vous avez rapportées sur les ondes de Radio Galilée, le 17 septembre dernier.

Membre de l'Armée de Marie depuis 1974, Oeuvre merveilleuse à qui je dois tant, spontanément, sans contrainte aucune, librement, en 1990, alors que mes sept enfants avaient quitté le nid familial, j'ai fait don de ma maison à l'Armée de Marie pour en faire un foyer d'accueil en pensant que tant de personnes seules pourraient vivre heureuses dans un climat familial.

Mes enfants avaient la leur, à l'exception de la cadette qui venait de se marier et qui avait la possibilité d'en gagner une, vu que son mari et elle avaient une belle situation.

J'y ai vécu et l'ai administrée pendant plus de dix ans; malheureusement ma santé a fléchi. Les responsables de l'Oeuvre ont décidé de vendre cette propriété, car il n'y restait que deux personnes qui ont trouvé hospitalité ailleurs.

Après cette vente, on m'a donné un montant fort appréciable en spécifiant que c'était pour mes enfants. J'en avais fait don et n'en attendais aucun retour.

J'ai choisi d'aller vivre au Pavillon Notre-Dame-de-Fatima, à Lac-Etchemin, où je suis très heureuse.

Au déclin de ma vie, quelle grâce de vivre dans l'amour avec cinq compagnes!

Spirituellement: recevoir quotidiennement le Pain Eucharistique; l'accès très facile aux sacrements; la possibilité d'aller faire de l'adoration à Spiri-Maria et d'y assister à de belles messes et cérémonies.

Matériellement: être entourée de trois Filles de Marie qui vaquent à notre santé physique dans une atmosphère de joie, dont l'une est infirmière; une alimentation saine et abondante à un coût très raisonnable.

Voilà la divulgation de secrets que j'aurais aimé garder au fond de mon coeur, mais que je dévoile pour prouver la grandeur de l'Armée de Marie et la fausseté des accusations portées contre cette Oeuvre divine.

Je vous assure que je suis totalement libre d'aller où je veux, en possession de tous mes biens. Ici, on ne demande jamais un sou, mais on aime donner pour une si noble cause. J'ai toujours cru... je crois de plus en plus.

Monseigneur, je demande votre bénédiction et vous assure de mes pauvres prières.

Je vous aime malgré tout! Sincèrement vôtre,

Lucille Paré